



KPMG SA
1098 Avenue Eole
Tecnosud II Immeuble Le Pyrénéen
66000 Perpignan

*COS du Conseil Départemental
de l'Aude - Association*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020
COS du Conseil Départemental de l'Aude - Association
Allée Raymond Courrière 11855 CARCASSONNE CEDEX 9

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
1098 Avenue Eole
Tecnosud II Immeuble Le Pyrénéen
66000 Perpignan

COS du Conseil Départemental de l'Aude - Association

Allée Raymond Courrière 11855 CARCASSONNE CEDEX 9

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de l'association COS du Conseil Départemental de l'Aude,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COS du Conseil Départemental de l'Aude relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne le principe de continuité d'exploitation conditionnée par la poursuite des versements des subventions sur l'exercice 2021 par le financeur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Perpignan, le 21 mai 2021

KPMG SA



Claire Grabielle

Commissaire aux comptes

Bilan - Actif						
en €	Brut	Dépréciation	31/12/2020	Brut	Dépréciation	31/12/2019
Capital souscrit non appelé	0		0	0		0
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0
Frais de R et D	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets	38 212	-32 650	5 562	38 212	-31 260	6 953
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immos incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acptes / imm. inc.	0		0	0		0
Ss tot Immos Incorporelles	38 212	-32 650	5 562	38 212	-31 260	6 953
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	290 671	-146 020	144 651	290 671	-135 507	155 163
Instal, techn., mat. et out.	0	0	0	0	0	0
Autres immos corporelles	55 996	-24 638	31 358	55 996	-19 338	36 658
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Av. et acptes / imm. corp.	0		0	0		0
Ss tot Immos Corporelles	346 667	-170 658	176 009	346 667	-154 846	191 821
Participations	0	0	0	0	0	0
Créances rattachées particip.	0	0	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
Prêts	90 762	0	90 762	136 900	0	136 900
Autres immos financières	0	0	0	0	0	0
Ss tot Immos Financières	90 762	0	90 762	136 900	0	136 900
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	475 641	-203 308	272 333	521 780	-186 106	335 674
Matières premières, approv.	5 078	0	5 078	9 201	0	9 201
En cours prod. biens	0	0	0	0	0	0
En cours prod. services	0	0	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0	0	0
Ss tot Stocks	5 078	0	5 078	9 201	0	9 201
Avances et acptes sur cmides	0	0	0	0	0	0
Clients et cptes rattachés	0	0	0	0	0	0
Autres créances	72 624	0	72 624	21 819	0	21 819
Capital sousc. appelé non versé	0		0	0		0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0	0
Instruments de trésorerie - Actif	0	0	0	0	0	0
Disponibilités	1 019 378		1 019 378	625 852		625 852
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 097 079	0	1 097 079	656 872	0	656 872
Charges constatées d'avance	43 816		43 816	144 306		144 306
Charges a répartir	0		0	0		0
Primes de remboursement des emprunts	0		0	0		0
Ecart conversion actif	0		0	0		0
TOTAL GENERAL ACTIF	1 616 537	-203 308	1 413 228	1 322 957	-186 106	1 136 851

Bilan - Passif						
en €	Brut	Dépréciation	31/12/2020	Brut	Dépréciation	31/12/2019
Capital social ou individuel	734 449		734 449	812 600		812 600
Primes émission, fusion, apport	0		0	0		0
Ecart de réévaluation	0		0	0		0
Ecart d'équivalence	0		0	0		0
Réserve légale	0		0	0		0
Réserves statut. ou contract.	84 582		84 582	82 331		82 331
Réserves réglementées	0		0	0		0
Autres réserves	0		0	0		0
Report à nouveau	0		0	0		0
RESULTAT DE L'EXERCICE	43 482		43 482	-75 900		-75 900
Subventions d'investissement	0		0	0		0
Provisions réglementées	0		0	0		0
TOTAL (I)	862 513		862 513	819 031		819 031
Provisions pour risques	77 751		77 751	98 437		98 437
Provisions pour charges	0		0	0		0
TOTAL (II)	77 751		77 751	98 437		98 437
Emprunts obligataires convert.	0		0	0		0
Autres emprunts obligataires	0		0	0		0
Emp. & dettes / Ets Crédit (6)	312 185		312 185	0		0
Emp. & dettes fin. divers	0		0	0		0
Avances et acomptes / cmde	0		0	0		0
Dettes fournisseurs	0		0	112 492		112 492
Dettes fiscales et sociales	840		840	2 003		2 003
Dettes sur immobilisations	0		0	0		0
Autres dettes	148 509		148 509	7 685		7 685
Instruments de trésorerie - Passif	0		0	0		0
Produits constatés d'avance	11 430		11 430	97 203		97 203
TOTAL (III)	472 964		472 964	219 383		219 383
Ecart conv. passif (V)	0		0	0		0
TOTAL GENERAL PASSIF	1 413 228		1 413 228	1 136 851		1 136 851
Renvois :			0			0
(6) Dont concours bancaires	312 185		312 185	0		0

Compte de résultat						
en €	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% CA	Variation [12/2020 vs 12/2019]	Var% [12/2020 vs 12/2019]
Ventes de marchandises	0		0		0	-
Production vendue, biens	0		0		0	-
Production vendue, services	147 735	100,0%	285 997	100,0%	-138 261	-48,3%
Chiffre d'affaires net	147 735	100,0%	285 997	100,0%	-138 261	-48,3%
Production stockée	0		0		0	-
Production immobilisée	0		0		0	-
Subvention d'exploitation	1 879 395	1272,1%	1 885 706	659,3%	-6 311	-0,3%
Reprises amortiss. + provisions	0		0		0	-
Autres produits	0		0		0	-
Total pdts d'expl. (I)	2 027 130	1372,1%	2 171 702	759,3%	-144 572	-6,7%
Achats de marchandises	0		0		0	-
Variation de stock march.	0		0		0	-
Achats de matières premières	431 941	292,4%	473 908	165,7%	-41 967	-8,9%
Variation de stock mat. prem.	4 123	2,8%	-3 405	-1,2%	7 529	-221,1%
Autres achats, charges externes (1)	1 546 896	1047,1%	1 769 255	618,6%	-222 360	-12,6%
Impôts et taxes	4 674	3,2%	5 913	2,1%	-1 240	-21,0%
Salaires et traitements	0		0		0	-
Charges sociales	0		0		0	-
Immos : Dot. aux amortissements	17 203	11,6%	13 977	4,9%	3 226	23,1%
Immos : Dot. aux dépréciations	0		0		0	-
Actif circ. : Dot. provisions	0		0		0	-
Risques : Dot. provisions	0		0		0	-
Autres charges	0		0		0	-
Total charges d'expl. (II)	2 004 836		2 259 648		-254 812	-11,3%
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 294	15,1%	-87 946	-30,8%	110 240	-125,3%
Bénéf. attr. ou perte tr. (III)	0		0		0	-
Perte supp. ou bénéf. tr. (IV)	0		0		0	-
Produits financiers de part.	0		0		0	-
Prod. autres valeurs mobil.	0		0		0	-
Autres intérêts et prod. ass.	2 399	1,6%	6 278	2,2%	-3 880	-61,8%
Reprises sur dépréciations	0		0		0	-
Différences pos. de change	0		0		0	-
Produits nets / cessions v.m.p.	0		0		0	-
Total Produits fin. (V)	2 399		6 278		-3 880	-61,8%
Dotations financières	0		0		0	-
Intérêts & charges assimilés	0		0		0	-
Différence négative de change	0		0		0	-
Charges nettes / cessions v.m.p.	0		0		0	-
Total Charges fin. (VI)	0		0		0	-
RESULTAT FINANCIER	2 399	1,6%	6 278	2,2%	-3 880	-61,8%
RES. COURANT AVANT IMPOT	24 693	16,7%	-81 667	-28,6%	106 360	-130,2%
Produits except.: ope. gestion	3 781	2,6%	2 436	0,9%	1 345	55,2%
Produits except.: ope. Capital (3)	0		0		0	-
Reprises sur provisions et dépréciations	98 437	66,6%	102 147	35,7%	-3 710	-3,6%
Total produits except. (VII)	102 218		104 582		-2 365	-2,3%
Charges except.: ope. gestion	5 677	3,8%	378	0,1%	5 299	1401,9%
Charges except.: ope. Capital (2)	0		0		0	-
Dotations exceptionnelles	77 751	52,6%	98 437	34,4%	-20 685	-21,0%
Total charges except. (VIII)	83 428		98 815		-15 386	-15,6%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 789	12,7%	5 768	2,0%	13 021	225,8%
Participation des salariés (IX)	0		0		0	-
Impôt sur les bénéfices (X)	0		0		0	-
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 131 746		2 282 563		-150 817	-6,6%
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 088 264		2 358 463		-270 199	-11,5%
BENEFICE OU PERTE	43 482	29,4%	-75 900	-26,5%	119 381	-157,3%
Renvois :					0	-
(1) Dont Crédit bail	0		0		0	-
(2) Dont VNC	0		0		0	-
(3) Dont Prod. des élt. d'actif cédés	0		0		0	-

Comité des Œuvres Sociales

REGLES ET METHODES COMPTABLES
(avis n°98-13 du 17/12/1998 du C.N.C.)
ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 1 432 068,23 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un excédent de 43 481,81 euros.

Ces comptes annuels sont arrêtés par le conseil d'administration.

L'exercice a été affecté par la crise sanitaire du COVID-19 avec comme principale incidence:
Réduction des activités spectacles , locatives et, annulation du voyage (Japon)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation sous couvert de la poursuite des versements des subventions par le Département de l'Aude,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits et comptabilisés est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Logiciels : 1 et 4 ans

Constructions (gros œuvre, étanchéité, canalisations, agencements) 20 ans et 10 ans

Constructions (électricité, installations techniques) 15 ans

Matériel de bureau : 5 ans

Mobilier de bureau : 3 ans

Informatique : 3 ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les plus values de cessions sont évaluées suivant la méthode du "premier entré, premier sorti" (FIFO)

PROVISION BILLETS CINEMA

Une provision pour risques a été enregistrée pour l'engagement de l'opération cinéma soit :

	2020/2021	2019/2020	2018/2019
Nombre de billets distribués	25 710	26 100	26 370
Nombre de billets utilisés N-1 (et N-2)	13 473	20 904	
Coût de l'opération N-1	126943,9	126943,9	
Prix moyen N-1	6,2359	6,0727	
Valeur de la distribution	160 324,99	158 497,69	
Taux d'utilisation N-1	51,62%	79,27%	
Evaluation de l'engagement :	82 760,87	125 644,13	Variation de
Comptabilisation au 31/12	5 009,39	27 207,40	l'engagement
Soit engagement campagne	<u>77 751,48</u>	<u>98 436,73</u>	<u>-20 685,26</u>
Nombre d'agents concernés	2571	2610	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

l'activité est celle du comité du personnel du Département de L'Aude .
A ce titre il reçoit une subvention du Conseil Départemental de l'Aude
et il gère des services (location , voyages , bon d'achats , prêts , billets cinéma ..)
au profit du personnel .

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	812 600		78 151		734 449
Réserves :					
Réserves statutaires ou contractuelles	82 331	82 331			
Autres réserves			84 582		84 582
Report à nouveau		82 331	2 251	84 582	
RESULTAT DE L'EXERCICE	75 900			119 381	43 482
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Provisions réglementées					
TOTAL I	819 031		8 682	34 799	862 513

DETAIL DU BILAN

Actif

<u>AVANCES ET ACOMPTES VERSES</u>	81 993,78
voyage Japon	43 270,00
Autre	38 723,78
<u>PRODUITS A RECEVOIR</u>	9 470,00
ANCV 2019 et 2020 non distribués	6 670,00
Régularisation subvention aide sinistrés 2020 (3500-700)	2 800,00

<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>	43 815,89
Locations Appartements hiver 2020/2021	33 893,06
Report covid plein air	3 584,64
Report covid autant partir	5 506,37
Report covid APV	831,82

Passif

<u>CHARGES A PAYER FISCALES</u>	840,00
IMPOTS SUR PLACEMENTS	840,00

<u>CHARGES A PAYER DIVERSES</u>	148 509,00
Honoraires fiduciaires	2 340,00
Festivités Noël	570,00
Chèques vacances supplémentaires	137 170,00
Evènements familiaux	8 379,00
Publication JO	50,00

<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	11 430,00
Location hiver	9 625,00
Chalet COS location Angles	1 805,00

Immobilisation financière

PRETS AUX BENEFICIAIRES				
	2020	2019	2018	2017
TOTAL DES PRETS DEBLOQUES Banque	133 056,00	199 344,00	211 848,00	196 848,00
REMBOURSEMENT PERIODE	179 194,37	205 678,00	203 040,00	190 758,00
IRRECOUVRABLES				
SITUATION FIN D'EXERCICE	90 762,00	136 900,37	143 235,00	134 427,00

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

	PRODUITS			CHARGES			RESULTAT 31/12/2020	RESULTAT 31/12/2019	VARIATION
	31/12/2020	31/12/2019	Variation	31/12/2020	31/12/2019	Variation			
1 - SUBV. ET COTISATIONS	1 643 787,10	1 639 528,75	4 258,35				1 643 787,10	1 639 528,75	4 258,35
2 - LOISIRS VACANCES	96 079,00	180 357,40	-84 278,40	-1 138 409,56	-1 196 035,37	57 625,81	-1 042 330,56	-1 015 677,97	-26 652,59
3 - PRESTATIONS SOCIALES				-30 503,63	-26 728,72	-3 774,91	-30 503,63	-26 728,72	-3 774,91
4 - ACTIVITES CULTURELLES	-461,00	16 845,00	-17 306,00	-89 671,76	-273 360,68	183 688,92	-90 132,76	-256 515,68	166 382,92
5 - NOEL	40 243,93	40 692,80	-448,87	-439 204,74	-410 501,82	-28 702,92	-398 960,81	-369 809,02	-29 151,79
6 - BILLETTERIE	10 659,92	43 164,28	-32 504,36	-10 662,92	-43 258,28	32 595,36	-3,00	-94,00	91,00
7 - APPART. COS	12 130,00	13 860,00	-1 730,00	-29 622,46	-27 476,44	-2 146,02	-17 492,46	-13 616,44	-3 876,02
8 - LOCATION A LA CARTE	2 669,00	5 595,00	-2 926,00	-3 500,00	-7 000,00	3 500,00	-831,00	-1 405,00	574,00
9 - FONCTIONNEMENT	228 201,52	239 995,36	-11 793,84	-248 252,59	-271 576,90	23 324,31	-20 051,07	-31 581,54	11 530,47
	2 033 309,47	2 180 038,59	-146 729,12	-1 989 827,66	-2 255 938,21	266 110,55	43 481,81	-75 899,62	119 381,43

119 381,43

119 381,43

0,00

Comité des Œuvres Sociales

Au 31/12/2020

ESTIMATION DES AVANTAGES EN NATURE FOURNIS PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUDE	
ESTIMATION DU LOYER ANNUEL	7 020,00
TRAVAUX IMPRIMERIE	5 528,55
FOURNITURES BUREAU	278,31
TELEPHONE	190,45
AFFRANCHISSEMENTS	4 052,74
EDF, GAZ, EAU	795,16
	17 865,21